

## PAILLAGE DE LA JEUNE PLANTATION

▪ Le paillage consiste à recouvrir le sol avec un matériau organique pour protéger le pied de l'arbre.

### ▪ Le paillage permet de :

- Atténuer les variations thermiques au pied de l'arbre.
- Limiter l'évaporation (économie d'eau).
- Limiter le développement de la flore spontanée.
- Augmenter le taux de matière organique du sol.
- Favoriser la microfaune et microflore du sol.

### TYPE DE PAILLAGES

▪ Les paillages minéraux ne sont pas favorables à la croissance de l'arbre. **Choisir préférentiellement un paillage organique d'origine locale type BRF ou plaquette bois.**

### MISE EN ŒUVRE

- Ameublir et désherber le sol.
- Prévoir un espace entre le niveau du sol fini et la surface paillée, afin d'éviter un débordement du paillage.
- Dégager le paillage du collet de l'arbre pour éviter le développement de champignons pathogènes.

### ENTRETIEN

- Désherber et recharger en paillage si nécessaire.

### BOIS RAMÉAL FRAGMENTÉ (BRF)



- Issu du broyat frais de feuillus, le BRF permet le recyclage des déchets verts locaux et favorise l'activité biologique du sol.
- **Contraintes :** il peut consommer de l'azote.
- **Mise en œuvre :** pailler sur 12 cm d'épaisseur.

### PLAQUETTES DE BOIS



- Les plaquettes de bois offrent une bonne stabilité physique et ont une durée de vie de 2 à 3 ans. Réserver les écorces de pins aux espèces appréciant les sols acides.
- **Mise en œuvre :** pailler sur 8 cm d'épaisseur.



- **Éviter les résines et autres types de revêtements**, même présentés comme perméables, pour recouvrir jusqu'au pied de l'arbre, car il le tolère mal.
- **Il faut laisser un minimum de 1,5 x 1,5 m de surface libre autour du collet** pour faciliter les échanges gazeux et hydriques tout au long de la vie de l'arbre.